RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 84F24027-A9EC-4FA9-B079-F4CCDFEC675B

SARL "3A"

Société à responsabilité limitée au capital de 12 043,47 €
Siège social : Ferme de Varencey – 52120 LAFERTE-SUR-AUBE
RCS CHAUMONT 412 888 752

Acte constatant les décisions unanimes des associés

Las associés de la SARL "3A" et Monsieur François PIOT en qualité de futur gérant non associé :

SAS "DES LYS SAINT BERNARD",
représentée par Monsieur Bernard PIOT
propriétaire de 563 parts, ci..... 563 parts

SAS "LA TOUR SAINT LAURENT",
représentée par Monsieur Laurent BOURING
propriétaire de 227 parts, ci..... 227 parts

sur un total de ..... **790 parts**

La collectivité des associés précise que l'objet des présentes décisions unanimes est le suivant :

- Nomination de Monsieur François PIOT en qualité de gérant non associé
- Modifications statutaires et lecture des statuts
- Formalités

Conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code civil, les décisions peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimés dans un acte.

Ceci exposé, il est passé aux décisions suivantes :

Première décision
Nomination de Monsieur François PIOT en qualité de gérant non associé

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur François PIOT demeurant [redacted] en qualité de gérant non associé, pour une et décide que Monsieur François PIOT ne percevra aucune rémunération et ce, jusqu'à décision contraire des associés.

Deuxième décision
Modifications statutaires et lecture des statuts

L'assemblée générale décide de modifier l'article 7 des statuts de la SARL "3A" comme suit :

Article 7 - Gérance
Nouvelle mention

"La gérance de la société est désormais assurée par **M. Bernard PIOT** demeurant [redacted] et **M. François PIOT** demeurant 7 Ferme de la Montarar – 10200 LIGNOL LE CHATEAU."

Le reste de l'article est inchangé.

Après lecture des statuts mis à jour, suite aux différentes modifications indiquées ci-dessus, l'assemblée générale adopte les statuts modifiés.

Docusign Envelope ID: 84F24027-A9EC-4FA9-B079-F4CCDFEC675B

Troisième décision
Formalités

L'assemblée générale charge la gérance d'accomplir ou de faire accomplir l'ensemble des formalités légales et réglementaires, notamment :

- la publication dans un journal d'annonces légales des modifications intervenues dans la société
- l'inscription modificative auprès du Registre du Commerce et des Sociétés via le Guichet Unique
- l'information de la banque pour la signature sociale

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

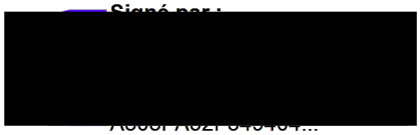
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Les parties acceptent de signer le présent acte par voie de signature électronique au sens des dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil et déclarent en conséquence que la version électronique du présent acte constitue l'original du document et est parfaitement valable entre elles.

SAS "DES LYS SAINT BERNARD",
représentée par Monsieur Bernard PIOT



Monsieur François PIOT *
en sa qualité de gérant non associé



SAS "LA TOUR SAINT LAURENT",
représentée par Monsieur Laurent BOURING



Envoyé pour signature le 20 juin 2025